



Rapport d'évaluation d'une demande de catégorie B, sous-catégories 3.11 et 3.12

Numéro de la demande : 2016-8087
Demande : Modifications de l'étiquette de la préparation commerciale –
nouveaux ravageurs et nouveau site
Produit : Fongicide DuPont Acapela
Numéro d'homologation : 30470
Principe actif (p.a.) : Picoxystrobine
Numéro de document de l'ARLA : 2841623

Objet de la demande

La présente demande vise à modifier l'étiquette de la préparation commerciale du fongicide DuPont Acapela, en y ajoutant l'utilisation sur le lin en vue d'éradiquer le pasmo.

Évaluation des propriétés chimiques

Aucune évaluation sur les propriétés chimiques n'a été nécessaire pour la présente demande.

Évaluations sanitaires

Aucune évaluation toxicologique n'a été nécessaire pour la présente demande.

On a évalué les expositions et les risques professionnels inhérents à l'ajout sur l'étiquette du fongicide DuPont Acapela l'utilisation sur le lin. Le produit ne devrait poser aucun risque pour la santé si les travailleurs suivent les directives figurant sur l'étiquette et portent l'équipement de protection individuelle.

Aucune nouvelle donnée sur les résidus n'a été soumise pour appuyer l'ajout du lin sur l'étiquette du fongicide DuPont Acapela. Dans le cadre de la présente demande, on a réévalué les données d'essais en champ précédemment étudiées pour le canola et on a confirmé que l'ajout du lin sur l'étiquette du fongicide DuPont Acapela ne devrait pas conduire à une concentration de résidus de picoxystrobine supérieure aux LMR actuellement établies pour le groupe de cultures 20A. Par conséquent, l'utilisation du fongicide DuPont Acapela sur le lin n'exposera aucun segment de la population (nouveau-nés, enfants, adultes et personnes âgées) à un risque inacceptable.

Évaluation environnementale

Aucune autre donnée environnementale n'est nécessaire pour appuyer l'homologation du fongicide Dupont Acapela sur le lin. La dose, le nombre d'applications et la méthode d'application de la picoxystrobine sur le lin sont identiques à ceux des emplois homologués du produit sur d'autres cultures. L'utilisation du fongicide Dupont Acapela sur le lin ne devrait entraîner aucune augmentation de l'exposition environnementale par rapport à celle des emplois homologués du produit sur d'autres cultures. Les énoncés sur l'étiquette et les zones de pulvérisation tampons de ce produit permettent de limiter les risques pour l'environnement.

Évaluation de la valeur

Sur la base des résultats issus des quatre essais d'efficacité, on appuie l'allégation selon laquelle le produit permet d'éradiquer le pasmo du lin. La présente homologation offrira aux producteurs un autre outil pour éradiquer cette maladie, là où il n'existe que peu de solutions.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation des renseignements fournis et a jugé qu'ils étaient satisfaisants pour appuyer la modification de l'étiquette du fongicide DuPont Acapela afin d'y inclure l'utilisation sur le lin pour éradiquer le pasmo.

Références

PMRA Document Number	Références
1913109	2009, Agricultural Handler Exposure Scenario Monograph: Open Cab Groundboom Application of Liquid Sprays, DACO: 5.3, 5.4
2004944	2010, Agricultural Handler Exposure Scenario Monograph: Open Cab Airblast Application of Liquid Sprays, DACO: 5.3, 5.4
2172938	2012, Agricultural Handler Exposure Scenario Monograph: Closed Cockpit Aerial Application of Liquid Sprays. Report Number AHE1007. January 20, 2012. DACO: 5.3, 5.4
2572745	2015, Agricultural Handler Exposure Scenario Monograph: Open Pour Mixing and Loading of Liquid Formulations. Report Number AHE1003-1. March 31, 2015. DACO: 5.3, 5.4
2711393	2016, DACO 10-DuPont-48780 Acapela Pasma Flax FINAL, DACO: 10.1, 10.2, 10.2.1, 10.2.2, 10.2.3, 10.2.3.1, 10.2.3.3, 10.2.3.3(D), 10.2.4, 10.3, 10.3.2, 10.3.2(A), 10.3.2(B), 10.3.3, 10.4, 10.5, 10.5.1, 10.5.2, 10.5.3, 10.5.4, 10.5.5, 10.6, 10.7.1, 10.7.2

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2018

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.